



MÉTROPOLE DE LYON

Direction des Ressources Humaines

Juin 2026

PROFIL DE POSTE

ANIMATEUR DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 - H/F

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Cadre d'emplois : animateur

Catégorie : C

Rattachement hiérarchique :

N+1 : Directeur périscolaire et extrascolaire

Au cœur de la métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin, 57 000 habitants, est une ville jeune en plein développement urbain, démographique et économique. Engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux, elle est un territoire d'innovation éducative et culturelle.

➤ Mission du service :

La Direction de l'Éducation recrute des animateurs sur les temps périscolaires méridiens. En fonction des besoins, l'animateur peut être amené à intervenir sur les accueils du matin, du soir, le mercredi et les vacances. Il travaille au sein d'une équipe pour mettre en œuvre les projets pédagogiques et d'animation de qualité auprès d'enfants âgés de 3 à 12 ans en adéquation avec le *Projet Éducatif de Territoire (PEDT)*.

➤ Finalité du poste :

Sous la responsabilité du directeur périscolaire et extrascolaire, l'animateur aura pour mission de :

- *Prendre en charge un groupe d'enfants de 3 à 5 ans ou de 6 à 12 ans sur les temps périscolaires*
- *Veiller au bon déroulement des temps d'accueil en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants*
- *Veiller au respect des règles d'hygiène et de vie en collectivité*
- *Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et du PEDT*
- *Préparer, animer et évaluer des projets d'activités éducatifs et ludiques*

➤ Missions et activités principales du poste :

- *Proposer et mettre en œuvre des projets d'animation en lien avec en œuvre le projet pédagogique (intérêts éducatifs, objectifs)*
- *Animer de façon active chaque temps auprès des enfants, y compris les temps récréatifs*
- *Accompagner les enfants sur le temps de repas*
- *Préparer l'activité (matériel, organisation salle, rangement...)*
- *Contrôler les effectifs via la liste d'appel*
- *Motiver, dynamiser le groupe et permettre à chaque enfant de s'intégrer à l'animation en mettant en place un cadre sécurisant*
- *Accueillir et informer les familles en lien avec le directeur périscolaire*
- *Participer aux réunions d'équipes*

➤ **Connaissances et compétences requises :**

- *Connaissance de la législation des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire*
- *Connaissance des besoins physiologiques et psychologiques des enfants âgés de 3 à 12 ans*
- *Connaissance des techniques d'animation*
- *Connaissance des règles de sécurité, d'hygiène et sanitaires liées aux Accueils Collectifs de Mineurs*
- *Connaissance du service public*
- *Savoir élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités adaptés aux besoins du public*
- *Savoir faire respecter les règles de vie*

➤ **Qualités requises :**

- *Rigueur, ponctualité et discrétion*
- *Réactivité, disponibilité et prise d'initiative*
- *Autonomie*
- *Langage et posture adaptés avec les enfants, les familles et l'équipe*
- *Capacité à être à l'écoute et à dialoguer avec les enfants et les familles*
- *Capacité d'adaptation et d'organisation*
- *Posture d'adulte éducateur*
- *Capacité à repérer les problèmes ou difficultés et à les gérer ou à en référer à la direction de l'accueil de loisirs*
- *Capacité à travailler en équipe et à communiquer*

➤ **Conditions et contraintes d'exercice :**

Temps de travail :

- *Temps méridien : 11h20-13h20*

En fonction des besoins du service Éducation :

- *Périodes scolaires : 7h30-8h30 et 16h30-18h*
- *Mercredi entre 7h30 et 18h (maximum 9h par jour)*
- *Vacances scolaires : Du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h (maximum 9h par jour)*

➤ **Profil (formation + expérience) :**

- *Titulaire du BAFA ou diplôme équivalent souhaité et/ou expérience d'animation souhaitée*

➤ **Rémunération :**

Vacation horaire brute indicative :

- *Temps méridien : 12,31 €*
- *Accueil du soir et mercredi : 13,54 € (traitement de base + indemnité de résidence)*
- *Accueil du matin : 12,31 €*
- *ISFE au prorata des heures effectuées*